
ACTUALITÉS

La Chambre des Représentants abrite, le 17 juillet, la 3ème réunion extraordinaire du comité exécutif de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI

> 15/07/2019



La Chambre des représentants abrite, mercredi prochain, les travaux de la 3-ème réunion extraordinaire du comité exécutif de l'Union parlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Selon un communiqué de la Chambre des représentants, le comité exécutif va examiner les mesures nécessaires pour améliorer les actions de l'Union et ses méthodes de travail au niveau de la conférence et des comités, ainsi que la mise en œuvre des mesures des comités de l'union et les mécanismes de la tenue de ses réunions périodiques au cours de l'année.

Cette rencontre sera, également, marquée par un débat sur l'organisation des séminaires qui portent sur des sujets d'intérêt commun, en présence d'experts et de participants des parlements membres, avant l'adoption du rapport final de la troisième réunion extraordinaire du comité exécutif de l'Union.

Créée le 17 juin 1999, l'Union parlementaire des États de l'OCI compte aujourd'hui 54 parlements membres et vise, notamment, à fournir un cadre de coopération et de coordination globales et fructueuses entre les parlements des États membres de l'OCI et à promouvoir les rencontres et le dialogue et l'échange d'expériences dans le domaine parlementaire et le débat sur des questions à caractère économique, culturel, social et politique intéressant les États membres, tout en adoptant les recommandations et décisions appropriées concernant ces questions.

Il importe de rappeler que le parlement marocain a accueilli du 11 au 14 mars dernier, la 14-ème session de la conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI, qui a été marquée par l'adoption à l'unanimité de la "Déclaration de Rabat".

(MAP)

Ordre du jour et programme de la 3ème réunion extraordinaire de l'UCI (en arabe) (233.38 Ko)